

Entretien avec Emmanuel Debono



le cercle de la licra
réfléchir les droits de l'homme



Emmanuel Debono est historien (Institut Français de l'Éducation, ENS Lyon). Ses recherches portent sur les racismes et les antiracismes dans la France contemporaine. Docteur en histoire contemporaine (IEP, Paris), il est l'auteur de l'ouvrage *Aux origines de l'antiracisme. La LICA, 1927-1940* (CNRS Éditions, 2012). Il représente en France l'USC Shoah Foundation.

Deux grandes valeurs républicaines ont été attaquées lors des attentats : la liberté d'expression ainsi que ce qui est communément appelé, mais qui reste une notion floue, « le vivre ensemble ». Que reste-t-il de l'esprit du 11 janvier et comment le définiriez-vous ? Quel regard portez-vous, presque 10 mois après les événements, sur la société de l'après Charlie et sur l'impact que les attaques ont eu sur la République et ses valeurs symboliques ?

Les réactions du 11 janvier 2015 s'inscrivent dans la continuité des rassemblements spontanés qui eurent lieu le soir même de l'attentat au siège de Charlie Hebdo. Elles mêlent des sentiments d'effroi, de tristesse et de colère, et un besoin très vif de resserrer les liens de la communauté nationale. L'émotion domine et, face à une forme d'incrédulité, habituelle lorsqu'un événement d'une violence inaccoutumée se produit, on éprouve le besoin d'aller vers l'autre, de communiquer et de communier. Ces réactions ont aussi ouvert sur un constat inquiet : celui d'une absence d'unanimité dans la condamnation des attentats, en dépit des rassemblements massifs dont on n'a eu de cesse de souligner la dimension historique. L'esprit du 11 janvier, au-delà de l'attachement aux valeurs républicaines, est aussi celui du doute et de l'intranquillité. On prend collectivement conscience, en somme, que la République, comme la démocratie, est périssable, et que les divisions internes constituent l'un des ferments de sa disparition possible.

La société de l'après Charlie est une société en effervescence, qui cherche à expliquer, à s'expliquer, à se comprendre, et dont les composantes témoignent avec plus de force qu'auparavant de leur volonté d'adhésion à des valeurs, des principes, un système. Cette ébullition ne va pas sans heurts car les aspirations peuvent diverger ; mais elle témoigne de la vigueur de la démocratie et de sa réalité. Que les valeurs républicaines fassent l'objet de discussions, qu'elles soient questionnées, bousculées, que des doutes s'expriment en cette occasion ne semble pas négatif en soi. Le doute n'est pas destructeur car l'attachement à la France et à ses valeurs, même à travers des définitions et des approches différentes, s'exprime avec force. La gravité de la situation oblige à prendre en compte davantage de paramètres dans l'analyse et à mieux considérer la diversité des expressions : il y a un enjeu essentiel à échapper aux lectures tranchées et à la forte pression, qui pèse sur le débat, comme si chaque opinion émise pouvait avoir des conséquences définitives sur l'avenir du pays. C'est là que se situe à mes yeux l'un des principaux défis : dans l'impératif qu'il y a à conserver sa place fondamentale au débat démocratique, garanti et protégé par les lois de la République, et de tenter d'y maintenir ceux qui sont tentés d'opter pour des solutions de rupture, par dépit, peur ou conviction.

Comment appréhendez-vous les positionnements de la classe politique par rapport aux attaques et plus largement sur les questions identitaires et sécuritaires ?

L'événement est traumatisant pour l'ensemble de la classe politique. Les réactions découlent à la fois de positionnements idéologiques profonds, structurels, et d'une forme de spontanéité et d'empirisme face à une situation inédite. Passée l'émotion des premiers jours, des divergences sont apparues, venant nuancer l'unanimité de départ. D'un point de vue sécuritaire, chacun a ressenti le besoin accru de protection et a accepté le principe d'un renforcement des dispositifs en place depuis des années. Les cultures politiques ont déterminé par la suite une tolérance plus ou moins grande aux mesures de surveillance et l'on a vu des levées de boucliers, en particulier à gauche, face au projet de loi sur le renseignement. L'idée que la République et la démocratie doivent être défendues est généralement admise mais les avis varient sur les moyens à mettre en œuvre pour les protéger, le spectre de l'amenuisement des libertés individuelles et collectives n'étant jamais éloigné.

Pourtant, la réalité des menaces et l'engagement de la France dans la guerre contre le terrorisme sur plusieurs fronts, dont un front intérieur, ont pour corollaire, l'acceptation nécessaire de certaines contraintes encadrées et temporaires. En nier la nécessité et la légitimité est inconscient. En exagérer la portée, en allant notamment placer le débat sur le terrain des identités paraît également suicidaire.

La menace du terrorisme et le constat des limites de l'intégration républicaine, deux phénomènes qui ne sont pas naturellement liés, ne signifient pas qu'il faille remettre en cause les valeurs d'ouverture et d'accueil de la France. Il faut assurément définir le contenu de certains termes dont on ne sait plus exactement, aujourd'hui, de quoi ils sont porteurs : l'intégration, le vivre ensemble, l'antiracisme... Nul n'est besoin de faire table rase du passé en la matière, en décrétant paresseusement la faillite du multiculturalisme et en s'en remettant, dans une démarche quasiment magique, à une identité aussi providentielle que mythique : ce n'est pas nier l'histoire de France et la place prédominante de certaines de ses traditions que d'affirmer cela ; c'est admettre simplement, dans un souci de vérité et de justice, la pluralité des identités et de ses éléments constitutifs, qui ont façonné son histoire. Il n'est pas question de s'enfermer dans une vision lénifiante, valorisant par principe la diversité et la différence, et relativisant par la même des traditions et des valeurs fondatrices de la France contemporaine. On ne saurait, davantage, figer la France dans des schémas historiques simples, à la faveur des déstabilisations liées à la crise. À cet égard, les acteurs politiques doivent faire preuve de retenue et redoubler de pondération au regard de leurs responsabilités.

Quelles sont les meilleures armes, à disposition pour lutter contre le terrorisme ? Comment concilier libertés publiques et sûreté /sécurité ?

L'historien que je suis ne peut définir les meilleures armes contre le terrorisme quand certains spécialistes de la lutte antiterroriste se montrent particulièrement pessimistes à ce sujet. Le citoyen peut difficilement ne pas accepter le principe de la surveillance du territoire et, jusqu'à un certain point, des flux de communication et d'information. Il est un point sur lequel les pédagogues, dont je suis, peuvent agir : expliciter, notamment auprès des jeunes générations, ces lois qui rognent sur la liberté absolue, une liberté à laquelle ils se disent vivement attachés. L'accompagnement de ces mesures, qu'il faut concevoir comme temporaires, est absolument nécessaire : on a trop tendance à imaginer qu'en dépit de quelques résistances, leur principe est globalement accepté. Il l'est, dans les faits, mais cela ne signifie pas qu'il fasse sens pour tous.

Dans un contexte de guerre, face à une menace intérieure, il faut, plus que jamais créer ce sens, en faisant acte de pédagogie et de responsabilisation. Une guerre ne se gagne pas contre ou sans l'opinion publique. Si le rôle protecteur de l'État peine à prendre le pas sur sa dimension policière, cela fragilise d'autant l'efficacité de la lutte contre le terrorisme. Celle-ci appelle une adaptation des comportements, notamment sur Internet et dans la pratique des réseaux sociaux, fortement mis à contribution par les djihadistes et plus globalement par ceux qui distillent la haine. Éviter certaines pages, en signaler d'autres, ne pas se faire le relai de certaines informations, font partie d'une attitude cyber-responsable, de nature à contribuer à la lutte contre le terrorisme.

La question de la laïcité et les différentes conceptions qu'elle suscite est revenue de manière récurrente lors des trois premières Rencontres « Penser l'après Charlie ». Comment peut-elle s'articuler avec le retour du religieux ? Quel est à votre avis son devenir ? Doit-elle être révisée ? Si non, pourquoi ? Et si oui comment ?

Il faut partir du principe que la laïcité est compatible avec le religieux puisqu'en son essence, elle garantit le libre exercice des religions. La laïcité protège la liberté de toutes les consciences et celle, notamment, de se forger librement la sienne. Elle constitue à ce titre l'une des pierres angulaires de notre société démocratique. Dans le contexte actuel, c'est un exercice périlleux. La laïcité doit à la fois protéger les croyants mais également prémunir contre un empiètement du sacré qui affecterait cet équilibre. Même si nous vivons dans une société sécularisée, le poids historique du christianisme et son imprégnation sociale pèsent lourdement sur les perceptions collectives et individuelles : d'un côté, un sentiment biaisé d'invisibilité qui empêche de prendre la mesure de cette imprégnation culturelle ; de l'autre, un islam qui réclame sa part de visibilité, une part dont les contours peuvent déborder, à travers certaines revendications, le cadre imparti à l'expression du religieux dans l'espace public.

Là aussi, il faut faire œuvre de pédagogie et empêcher que les discours sur le sujet soient pollués par les tenants des positions les plus intransigeantes. Une part de cette difficulté à articuler les exigences de la laïcité et la libre expression du religieux réside précisément dans cette confiscation du débat par les positions les plus dures, qui ne sont pas sans influence sur des secteurs plus modérés de l'opinion publique. Un des enjeux consiste donc à désamorcer les débats pour qu'émergent, à terme, des positions plus pondérées, plus consensuelles. Dans la conjoncture actuelle, cela semble toutefois une gageure : le champ des débats est truffé d'incendiaires. Il faut continuer de travailler à créer les conditions pour que les modérés puissent entendre et se faire entendre, librement. La modération n'est pas, en l'occurrence, la compromission mais le fait de prendre en compte la position et les convictions de l'autre. Le dénouement de ces tensions ne peut être idéologique : il doit s'appuyer sur le réel.

Quelles seraient selon vous les 2 ou 3 propositions-phares pour ré-enchanter la société de l'après-Charlie et permettre un vivre ensemble effectif ?

« Ré-enchanter » est une belle perspective mais sachons rester modestes dans nos objectifs. Il faut croire au « vivre ensemble » car la diversité est un fait et que nous n'avons d'autres choix que de coexister pacifiquement et, autant que possible, en interaction les uns avec les autres. Le modèle communautariste ne constitue pas un horizon compatible avec les valeurs universelles de la République française. Il faut donc travailler à défendre ces valeurs, en se gardant d'en faire des armes d'intolérance et de destruction.

Parmi les outils à privilégier pour retravailler un lien national qui s'est tant fragilisé, il y a l'éducation. Mais l'École ne peut pas tout en l'état actuel, très loin de là, et il y a beaucoup à faire en matière d'état des lieux, de formations et de création de ressources. La réflexion sur la laïcité qui doit urgemment être engagée dans les établissements scolaires doit l'être avec l'appui de formateurs ayant eux-mêmes été solidement formés. S'il faut se méfier d'un enseignement prescriptif, propre à susciter méfiance et résistances, on perçoit bien que sur un thème comme la laïcité, il faut parvenir à dépasser le simple constat de la complexité et de la relativité. C'est tout l'enjeu de la transmission des valeurs qui ne peuvent être, au final, abandonnées à l'appréciation personnelle.

Il en va de même pour les questions liées à la lutte contre les racismes, le négationnisme ou encore le complotisme : l'École doit apprendre à identifier et à nommer avec exactitude les attitudes et les comportements, les pensées et les actes, en évitant les écueils du moralisme, du militantisme et les pièges de la simplification. Sur ces questions, il faut bien le reconnaître, les acteurs éducatifs sont assez démunis et l'on part trop souvent du présupposé que tout le monde sait, quasi intuitivement, définir ces phénomènes.

On ne peut en réalité faire l'économie d'une réflexion de fond sur ce qu'il faut transmettre exactement et avec quels outils. Le rôle d'Internet et des réseaux sociaux, si prégnant dans la diffusion des discours de haine, vient compliquer la tâche de l'institution, pas toujours à l'aise avec les nouvelles technologies.

J'ajouterai que les actions à mener doivent s'appuyer sur des données pertinentes et actualisées. Les discours ont tendance à se fonder sur des impressions, orientées et incomplètes : on manque cruellement d'enquêtes de terrain, de statistiques, d'analyses systématiques de pratiques, pour cerner les situations dans lesquelles se manifestent, au sein de l'École, les tensions liées aux religions, les situations discriminatoires et les manifestations racistes, et ce qui est réellement fait pour y remédier. Dans bien des circonstances, le diagnostic semble avoir déjà été posé alors qu'il n'existe en fait si peu de séries de données permettant de prendre la mesure exacte des problèmes contre lesquels on entend lutter.

Enfin, il est bien entendu que tous ces chantiers, dont certains sont effectivement en train de se mettre en place, ne peuvent être déconnectés des autres grandes actions dans lesquelles est engagée l'institution : les réseaux d'éducation prioritaire, la lutte contre le décrochage scolaire, le numérique...

J'ai surtout parlé ici de l'École, car cette dernière s'est immédiatement vue conférer, au lendemain des attentats, la responsabilité incroyable de voler au secours d'une démocratie assiégée. L'École doit effectivement participer à cette mission mais elle ne peut le faire seule, sans une connaissance précise des dynamiques à l'œuvre et des environnements, et sans une approche pédagogique profondément repensée.

Entretien réalisé par Martine Benayoun, Présidente-Fondatrice du Cercle de la Licra-Réfléchir les droits de l'Homme – Octobre 2015

Les contenus des notes et des entretiens du Cercle de la Licra ne représentent ni les positions du Cercle de la Licra ni celles de la Licra mais nourrissent nos réflexions communes. Ils peuvent en revanche faire l'objet de propositions après discussion au sein du Bureau Exécutif de la Licra et d'un vote au Conseil Fédéral de la Licra.